



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce international

Question écrite n° 114189

Texte de la question

M. Jean-Luc Reitzer attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé de la coopération, sur l'augmentation du prix des denrées alimentaires. Les prix alimentaires mondiaux ont, en effet, augmenté de façon constante au cours des dernières années. L'indice de la Banque Mondiale des prix alimentaires a augmenté de 15 % entre octobre 2010 et janvier 2011. Il n'est actuellement qu'à 3 % en dessous de son pic de 2008. La hausse des prix alimentaires a affecté les denrées de base comme le blé, le maïs, le sucre, les huiles comestibles et le riz. Cette situation est aggravée par une population mondiale croissante qui fait peser une pression supplémentaire sur la production agricole ainsi que par le changement climatique, qui conduit à des sécheresses ou à des inondations dans différentes parties du monde. L'augmentation des prix alimentaires est une priorité pour le G20. Dans le communiqué de la dernière réunion du G20 en février 2011, le Groupe a sollicité un investissement à long terme dans le secteur agricole des pays en développement. Les économistes de l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (OAA-FAO) ont également souligné les nécessaires investissements du secteur public et privé afin d'établir les conditions essentielles pour la croissance de la productivité agricole et pour enrayer le déclin des flux d'aide à l'agriculture. L'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture a récemment mis à jour son « Guide pour des actions politiques et programmatiques au niveau des pays pour lutter contre l'augmentation des prix alimentaires » et organise des séminaires visant à sensibiliser le public aux diverses options politiques et spécifiques à chaque pays pour répondre à la hausse des prix alimentaires en Afrique, en Asie et Pacifique, en Asie centrale, en Europe, en Amérique latine et au Proche-Orient. La Banque mondiale a pris diverses mesures pour atténuer les conséquences négatives de la hausse des prix alimentaires sur les pays les plus pauvres, y compris la poursuite des investissements dans le « Global Food Crisis Response Program ». Dès septembre 2010, les projets de ce Programme représentaient 1,24 milliard de dollars répartis dans 35 pays. La Banque mondiale s'emploie à aider les pays à développer des produits de gestion des risques pour accroître la capacité de répondre aux futures augmentations de prix. Mais elle continue de promouvoir une approche axée sur le marché afin de stabiliser les prix alimentaires, y compris des mesures fiscales visant à réduire la spéculation sur les marchés mondiaux des matières premières, des mécanismes innovants de stabilisation des prix et le financement pour protéger les pays pauvres des chocs subis par les prix des produits de base. Dans ce cadre, il lui demande quelle sera l'approche du Gouvernement français pour lutter contre la hausse des prix des denrées alimentaires et quelles politiques le Gouvernement entend mener, en coopération avec les institutions financières internationales, pour encourager les investissements dans l'agriculture et combattre ainsi l'insécurité alimentaire chronique, en particulier dans les pays les moins avancés.

Texte de la réponse

La France a fait de la sécurité alimentaire et de la volatilité des prix des matières premières agricoles une des priorités de la présidence du G20. L'indice des prix alimentaires établi par l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) a atteint en février 2011 son plus haut niveau depuis 1990, en augmentation de 37 % par rapport à mars 2010. Depuis 2007, de fortes variations de prix se sont succédé et ont engendré une

instabilité des revenus qui touche les gouvernements, les négociants, les agriculteurs et les consommateurs. Dans les pays en développement, les produits de base redeviennent inaccessibles pour les populations les plus vulnérables. Cependant, plus que le niveau élevé des prix des matières premières, c'est bien l'excès de volatilité qui pèse sur la croissance mondiale et menace la sécurité alimentaire. Ces fluctuations des prix affectent particulièrement le pouvoir d'achat des consommateurs les plus pauvres, mais aussi le revenu des producteurs dans les pays en développement. Dans le cadre de la présidence du G20 la France s'est attaquée au problème dans toutes ses dimensions, en mobilisant plusieurs champs d'action du G20 : finances, développement et agriculture. Initiative inédite de la présidence française du G20, la première réunion des ministres de l'agriculture du G20 a permis d'aboutir à un plan d'action combinant engagements politiques et actions concrètes. Ce plan s'articule autour de 5 axes de travail proposés par la présidence française du G20 : amélioration de la production et de la productivité, transparence de l'information, coordination internationale, gestion et atténuation des risques pour les plus vulnérables et régulation des marchés financiers. Ce plan d'action est assorti d'actions concrètes telles que : le lancement d'un système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) ; la mise en place d'un forum de réponse rapide en cas de crise ; la création d'initiatives internationales sur la recherche et l'amélioration du blé et le suivi satellitaire de l'agriculture mondiale ; la tenue de la conférence du G20 sur la recherche agricole pour le développement (Montpellier, 12 et 13 septembre 2011) ; le lancement d'une plateforme de coopération sur l'agriculture tropicale ; l'application des mécanismes de financement innovant pour l'innovation agricole ; la mise en place d'une boîte à outils de gestion du risque pour aider les pays et les populations vulnérables confrontés à une volatilité excessive des prix alimentaires ; l'interdiction des restrictions à l'exportation pour l'aide humanitaire du programme alimentaire mondial (PAM). Le plan prévoit également le lancement d'un projet pilote en Afrique de l'Ouest sur la mise en place de réserves alimentaires humanitaires d'urgence ainsi que l'élaboration d'un code de bonne conduite pour la gestion de ces réserves. Les travaux des filières finances, développement et agriculture du G20 vont converger vers le sommet de Cannes des 3 novembre 2011, qui doit assurer la cohérence d'ensemble de l'action du G20 sur la question de la volatilité des marchés agricoles et alimentaires. La présidence française du G20 vise à cette occasion des résultats concrets en termes d'instruments permettant de gérer la volatilité des prix, d'en atténuer les effets négatifs pour les plus vulnérables et de favoriser la production agricole et la sécurité alimentaire dans le cadre d'une approche structurelle et de long terme.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Reitzer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114189

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : Coopération

Ministère attributaire : Coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7501

Réponse publiée le : 18 octobre 2011, page 11065